



Nicolas HULOT,
Ministre d'État,
ministre de la Transition écologique et solidaire

Stéphane TRAVERT
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le vendredi 20 octobre 2017

Communiqué de presse

Sulfoxaflor

**L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
(ANSES)
invitée à examiner les données complémentaires**

Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire et Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation ont pris acte de la décision de l'ANSES d'autoriser la mise sur le marché de deux produits phytopharmaceutiques (CLOSER et TRANSFORM) contenant du Sulfoxaflor.

L'ANSES, agence dont l'expertise scientifique est indépendante, a délivré ces autorisations, dans le cadre de ses missions réglementaires, sur le fondement de l'autorisation délivrée au niveau européen en 2015. L'ANSES a prévu des conditions et précautions d'emploi visant à minimiser les risques pour les abeilles.

L'ANSES venant toutefois de recevoir des données complémentaires relatives aux risques du Sulfoxaflor, les deux ministres, soucieux de l'état préoccupant des populations d'abeilles et autres pollinisateurs en France, ont demandé à l'Agence d'analyser de façon prioritaire ces nouvelles données afin qu'elle soit en capacité d'indiquer au Gouvernement, dans les trois mois, si elles sont de nature à modifier les deux autorisations de mises sur le marché.

[Retrouvez le communiqué de presse en ligne](#)

Pour toute information complémentaire, contacts :

Service de presse de M. Nicolas Hulot : 01 40 81 78 31
Service de presse de M. Stéphane Travert : 01 49 55 59 74